Bilinguisme à Biel/Bienne

Bilinguisme – Biel/Bienne, la plus grande ville bilingue de Suisse (© Chambre économique Biel/Bienne Seeland)

Autres dénominations	Zweisprachigkeit in Biel/Bienne
Localisation	BE (Biel/Bienne)
Domaines	Expressions Orales
Version	juin 2018
Auteure	Katrin Rieder

Avoir quatre langues nationales est une des caractéristiques de la Suisse. Mais ce plurilinguisme est en grande partie territorial. L'interpénétration linguistique n'est vécue quotidiennement qu'aux frontières linguistiques. Biel/Bienne se distingue par son bilinguisme consensuel : le français et l'allemand sont sur pied d'égalité, aucune des deux langues n'a la préséance et les deux groupes linguistiques acceptent et respectent la langue de l'autre. Une étude sur le bilinguisme à Bienne et à Fribourg souligne qu'à Bienne, la coexistence des langues « est vécue de façon exemplaire ». Elle ajoute que Bienne n'est pas seulement « une petite Suisse » pour ce qui concerne la répartition des langues dans la population résidente : de par sa manière d'aborder le plurilinguisme, Bienne pourrait également être un modèle pour la Suisse. S'agissant des conversations dans l'espace public, la langue de communication est déterminée par la personne qui engage la conversation. Que la langue choisie soit le français ou l'allemand, l'interlocuteur s'adapte, même s'il ne connaît pas parfaitement l'autre langue. On parle de « modèle biennois » depuis les années 1980.

Lebendige Traditionen
Traditions vivantes
Tradizioni viventi
Tradiziuns vivas

La liste des traditions vivantes en Suisse vise à sensibiliser le public aux pratiques culturelles et à leur transmission. Elle se base sur la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La liste est élaborée et actualisée en collaboration avec les services culturels cantonaux.

Un projet de :

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

La Suisse se caractérise entre autres par le fait qu'elle possède quatre langues nationales. En vertu de l'article 4 de la Constitution fédérale de 1999, les langues nationales sont l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Le romanche n'est langue officielle que dans les rapports avec les personnes de langue romanche. Celles-ci peuvent s'adresser aux autorités fédérales en romanche, qui leur répondent en romanche.

Principe de territorialité

En vertu du principe de territorialité des langues, ce sont les cantons – voire les communes dans certains cantons – qui déterminent les langues officielles utilisées dans les rapports avec les autorités cantonales (ou communales le cas échéant). Les territoires linguistiques de la Suisse ne sont pas définis dans la Constitution fédérale. Quiconque s'établit dans une région linguistique qui n'est pas la sienne ne peut prétendre à communiquer dans sa langue d'origine avec les nouvelles autorités cantonales et communales. Les cantons plurilingues sont les cantons de Berne, de Fribourg, des Grisons et du Valais. Le canton des Grisons est le seul canton de Suisse possédant trois langues officielles : l'allemand, le romanche et l'italien. Les cantons du Jura et du Tessin, qui comptent tous deux une minorité germanophone, appartiennent à une seule région linguistique : la région de langue française pour le Jura et la région de langue italienne pour le Tessin. Les cantons de Berne et du Valais en revanche sont partagés en aires linguistiques. Le canton de Berne compte des aires germanophones et des aires francophones. Jusqu'en 2009, le district de Bienne, auquel appartenait la ville de Bienne et la commune bilingue d'Evilard-Leubringen, était le seul district bilingue. En 2010, il a fusionné avec les districts de Büren et de Nidau pour constituer l'arrondissement administratif bilingue de Biel/Bienne (article 6 de la Constitution cantonale).

Contrairement à l'idée largement répandue à l'étranger selon laquelle la majorité de la population suisse parlerait quatre langues, la plupart des habitants et habitantes n'ont qu'une seule langue maternelle et maîtrisent à la rigueur une ou deux des autres langues nationales. Conséquence de ce plurilinguisme territorial : l'interpénétration linguistique n'a lieu qu'aux frontières linguistiques, là où le multilinguisme est une réalité vécue et où la population jongle avec plus d'une langue. Le bilinguisme est aussi une réalité vécue dans le canton des Grisons (romanche / allemand) et au sein de nombreuses minorités dont la langue maternelle n'est pas l'une des langues nationales et qui sont capables de communiquer couramment dans plusieurs langues.

Le yéniche et dans une certaine limite la langue des signes ont le statut de langues officielles minoritaires ; la langue des signes est reconnue officiellement dans le canton de Zurich. Les sourds revendiquent sa reconnaissance au niveau fédéral. Les langues des populations immigrées sont également considérées comme des langues minoritaires. Le serbe/croate, l'albanais, le portugais et l'espagnol sont les langues les plus parlées en Suisse après l'allemand, le français et l'italien. Ces langues ont donné naissance à de nouvelles langues et des dialectes dérivés comme l'italien-suisse allemand parlé par les italiens et italiennes de deuxième génération ou le «Balkanslang» (slang des Balkans), souvent connoté péjorativement.

Bienne, la ville bilingue

A Biel/Bienne (nom officiel de la ville depuis 2004), le français et l'allemand sont les deux langues officielles. Même si 60 pour cent des Biennois et des Biennoises se considèrent comme germanophones et 40 pour cent comme francophones, elles sont placées sur un pied d'égalité. 36,9 pour cent de la population biennoise est unilingue, 32,9 pour cent bilingue et 20,3 pour cent trilingue ou plurilingue. La ville, dans laquelle le bilinguisme est vécu depuis le milieu du XIXe siècle, s'est officiellement déclarée « ville bilingue » dans son règlement du 9 juin 1996. Le Conseil de ville délibère dans les deux langues et chaque membre peut choisir la langue dans laquelle il souhaite s'exprimer. Les inscriptions dans les transports publics sont en deux langues, tout comme les panneaux des rues et les bâtiments officiels. Les deux principaux partis politiques disposent d'une fraction francophone et d'une fraction germanophone, plusieurs médias locaux sont bilingues ou existent en français et en allemand comme les quotidiens « Journal du Jura » et « Bieler Tagblatt », l'hebdomadaire « Biel-Bienne », la radio locale « Canal3 » et la télévision locale « Telebielingue ».

Le bilinguisme constitue aujourd'hui un avantage pour l'économie de Bienne et de sa région. Les entreprises à la recherche de personnel bilingue (ou multilingue) ont toutes les chances de pourvoir leurs postes à Bienne. L'industrie horlogère, l'industrie de précision, les centres d'appels et les autorités administratives, pour qui les compétences linguistiques sont essentielles, profitent de cet atout.

Un bilinguisme vécu

Le bilinguisme est vécu tous les jours à Bienne et fait l'objet d'un large consensus. Il n'existe pas de quartiers, d'immeubles, de clubs de sport ou d'églises

spécifiquement germanophones ou francophones. La plupart des gens évoluent dans des réseaux sociaux multilingues, tant dans leur vie professionnelle que dans leur vie privée.

Le bilinguisme fait partie de l'identité des Biennois et Biennoises, qui l'associent fortement à leur ville, s'en font une idée positive, y voient des avantages professionnels et un enrichissement culturel. Ils considèrent qu'il leur permet d'élargir leur horizon et de découvrir une autre culture linguistique. A Bienne, « le bilinguisme consensuel » est présent dans tous les domaines : les deux langues sont placées sur un pied d'égalité, aucune n'a la préséance sur l'autre. Les deux groupes linguistiques acceptent et respectent la langue de l'autre.

Même si Bienne est une ville bilingue, cela ne signifie pas que tous ses habitants et habitantes soient bilingues, c'est-à-dire maîtrisent le français et l'allemand au niveau d'une langue maternelle. Etre bilingue à Bienne, cela signifie que chaque membre de la communauté peut communiquer dans deux langues ou variantes linguistiques (ou plus). Le choix de la langue se fait en fonction du contexte.

Le choix de la langue est généralement spontané. Cette configuration de communication est caractéristique à Bienne, berceau du « modèle biennois » (Gottfried Kolde) : la langue de communication pour les deux locuteurs est déterminée par la personne qui engage la conversation. Que la langue choisie soit le français ou l'allemand, l'interlocuteur s'adapte, même s'il ne connaît pas parfaitement l'autre langue. La communication n'a donc pas lieu dans deux langues, mais dans une seule langue.

Dans les commerces en revanche, les employés accueillent la clientèle dans leur langue, c'est-à-dire dans leur langue maternelle. Ils expriment ainsi leur identité linguistique et signalent leur langue de prédilection. La clientèle exprime elle aussi, par son salut, la langue qu'elle privilégie. Si les langues utilisées diffèrent, les employés renoncent à parler dans leur langue et s'adaptent à leur interlocuteur. Cela donne par exemple :

- Employée : « Grüessech wou »
- Cliente : « Bonjour »
- Employée : « Bonjour »

En d'autres termes, les prestataires de services à Bienne doivent être bilingues, ce que confirment le rapport scientifique publié par Sarah-Jane Conrad et Daniel Elmiger et les nombreux exemples de conversations qu'il comporte.

Bienne se caractérise également par une accommodation au français d'une part et au dialecte bernois d'autre part. Les Romands de Bienne parlent et comprennent généralement le dialecte et sont souvent à l'aise avec la situation de diglossie vécue en Suisse alémanique : ils utilisent le dialecte à l'oral, mais l'allemand standard à l'écrit et se différencient ainsi clairement des Romands d'autres régions, qui ne parlent souvent que l'allemand standard. Le dialecte bernois a la particularité de recourir à de nombreux termes français (comme «Merci», «Gido» pour le guidon d'un vélo ou «Lavabo»), ce qui met en évidence l'interpénétration des langues aux frontières linguistiques.

Promotion ciblée du bilinguisme à Bienne

Depuis 1996, la ville de Bienne s'engage activement en faveur du bilinguisme. A la fin des années 1980, une étude a montré que les Romands de Bienne se sentaient désavantagés. Le bilinguisme exige certains égards vis-à-vis de la minorité linguistique, d'autant plus qu'il existe des domaines dans lesquels les deux langues ne sont pas (encore) sur un pied d'égalité. C'est la raison pour laquelle la ville de Bienne adopte régulièrement des mesures visant à promouvoir durablement le bilinguisme. Elle a par exemple augmenté le nombre de francophones à tous les niveaux des autorités communales. Par ailleurs, elle encourage l'enseignement bilingue à l'école obligatoire et le bilinguisme dans les entreprises, la publicité, l'offre de marchandises et le service dans les commerces. La mise en place de la Conférence des maires et du Conseil des affaires francophones a permis en outre d'améliorer et d'institutionnaliser les relations avec le Jura bernois. Des études scientifiques ont montré que la population biennoise était consciente des efforts entrepris par la ville et que ceux-ci étaient bien accueillis par toutes les communautés linguistiques. La part des francophones a augmenté ces dernières années et les actions de sensibilisation en faveur du bilinguisme se sont multipliées. La promotion du bilinguisme coûte chaque année plus de six millions de francs à la ville de Bienne. Une grande majorité des Biennois et Biennoises estime que la question du bilinguisme, si importante pour la ville, est suffisamment prise en compte.

En 1996, la ville de Biel/Bienne a créé la fondation « Forum du bilinguisme » afin de promouvoir le bilinguisme dans la région. Celle-ci a pour mission de cultiver l'intérêt mutuel et le respect entre les communautés linguistiques et de maintenir vivante la tradition du bilinguisme à Bienne. Elle suit notamment les résultats de la recherche scientifique dans ce domaine, fait régulièrement établir le « baromètre du bilinguisme de la ville de Bienne » (une brochure qui

prend le pouls des rapports entre les groupes linguistiques) et en publie les résultats à l'intention de la population. Elle prend par ailleurs des mesures visant à faciliter les rencontres entre les différentes cultures linguistiques et leur cohabitation dans la région. Ces mesures comprennent notamment l'organisation de conférences et de tables rondes, la parution de publications variées (rapports scientifiques et bandes dessinées thématiques notamment). Elles portent également sur la diffusion d'émissions de radio ou de concours de courts-métrages comme le concours « Lorsque les langues se rencontrent ». Afin d'améliorer et de faciliter la communication orale entre les deux principales communautés linguistiques, la fondation organise des tandems linguistiques pour la population biennoise. Ses activités, tout comme la gestion du bureau de Bienne, sont financées par la ville de Biel/Bienne ainsi que par le canton de Berne et la Confédération. A long terme, il est prévu de transformer le forum en centre du bilinguisme.

Le forum a également créé le label du bilinguisme, une distinction qui va aux entreprises, aux institutions ou aux commerces actifs dans un environnement bilingue et qui emploient régulièrement aussi bien le français que l'allemand (ou le dialecte), à l'interne comme dans leurs contacts avec l'extérieur. Ce label est accordé au terme d'une série de tests ; il certifie que l'organisation ou l'entreprise qui l'a reçu pratique le bilinguisme avec sa clientèle comme avec ses collaborateurs. Depuis 2001, plus de 40 entreprises et institutions communales, cantonales ou fédérales ont obtenu ce label du bilinguisme. Mentionnons à titre d'exemple l'administration communale biennoise en 2014. Le premier label du plurilinguisme (d-f-i) a été décerné en 2016 à l'Office fédéral de la justice.

La ville de Biel/Bienne se mobilise en faveur de l'enseignement bilingue dans les établissements de la scolarité obligatoire et dans les écoles enfantines. De nombreux modèles d'enseignement bilingue ont été conçus et testés à Bienne et dans ses environs. Les écoles qui souhaitent réaliser un projet sur la base de ces modèles sont accompagnées par une personne responsable du bilinguisme au sein de la section Ecoles et Sport de la ville de Bienne. Depuis 2001, les élèves de gymnase peuvent aussi passer une maturité bilingue ; 781 élèves ont fait usage de cette possibilité durant les dix dernières années. Les coûts supplémentaires (le coût d'une classe bilingue est de 20 % supérieur à celui d'une classe unilingue en raison des leçons supplémentaires) sont pris en charge par le canton de Berne. Afin de donner plus de poids à la formation bilingue dispensée aux élèves de gymnase, un certificat complémentaire attestant de cette formation leur est délivré. A cela s'ajoute depuis 2010 le projet « Filière bilingue » (Fibi), qui connaît une forte demande. Il s'agit de classes bilingues à partir de l'école enfantine dans lesquelles les enfants ont un accès en douceur à l'allemand et au français. Ce projet reçoit également le soutien du canton de Berne. Toutefois, si la demande est forte, la critique ne s'est pas fait attendre. Certains craignent que sous couvert de bilinguisme, on crée des classes bénéficiant d'un soutien privilégié de l'Etat, mais dont les enfants qui n'ont pour langue maternelle ni l'allemand ni le français seraient exclus, alors même qu'ils auraient justement besoin d'un soutien particulier. Il est prévu que la Fibi soit prochainement étendue aux quartiers périphériques, de façon à intégrer davantage d'enfants allophones

Evolution du bilinguisme

Le baromètre du plurilinguisme de la ville de Biel/Bienne constatait en 2008 : « La marorité des habitants de Bienne considèrent la coexistence des deux groupes linguistiques au sein de la même ville comme un vivre ensemble plutôt qu'une simple juxtaposition ou même qu'un affrontement. Les Suisses alémaniques sont plus nombreux à ressentir les choses ainsi que les Romands. Une majorité de Biennois est d'avis qu'aucun des deux groupes linguistiques ne souffre de discrimination. Le bilinguisme de la ville a plus d'avantages que d'inconvénients pour la plupart de ses habitants. On peut remarquer ici aussi que l'évolution est positive au fil du temps. »

Cependant, le baromètre du bilinguisme note pour 2016 que les opinions positives concernant le bilinguisme ont quelque peu reculé, malgré les efforts fournis par les autorités de la ville de Biel/Bienne. Certes, le bilinguisme est toujours connoté positivement et considéré comme un enrichissement culturel par une majorité. La population francophone demande toutefois que le bilinguisme soit plus fortement présent dans le débat public et déplore que dans de nombreux domaines de la vie publique (surtout la recherche d'emploi), les francophones soient « prétérités » par rapport aux germanophones. Pour cette raison, le Forum du bilinguisme a lancé en 2017 un premier « baromètre du plurilinguisme en entreprise », de façon à dresser un bilan actuel des particularités et des habitudes à l'intérieur de l'espace économique Bienne-Seeland-Jura bernois

La perspective longtemps menaçante d'un rattachement du Jura bernois francophone au canton du Jura a représenté un défi très particulier pour le bilinguisme dans le canton de Berne et la ville de Biel/Bienne. En 2013, le Jura bernois a décidé en votation populaire de rester dans le canton de Berne ;

par contre, la commune de Moutier a décidé de changer de canton en 2017 ; d'autres communes ont encore à se prononcer. Avec le départ de Moutier, le pourcentage de Romands dans le canton de Berne passe au-dessous de 10 %. Le conseiller aux Etats socialiste et ancien maire de Biel/Bienne Hans Stöckli a déclaré : « La politique, c'est aussi de l'arithmétique. S'il y a moins de Romands, nous aurons à nous battre davantage en faveur du bilinguisme. »

Informations

Sarah-Jane Conrad, Daniel Elmiger (Ed.): Leben und Reden in Biel/Bienne. Kommunikation in einer zweisprachigen Stadt / Vivre et communiquer dans une ville bilingue. Une expérience biennoise. Tübingen, 2010

Claude Longchamp et al. : Les efforts en matière de bilinguisme sont payants. Rapport final concernant le «baromètre du bilinguisme de la ville de Biel/Bienne 2008». Berne, 2008

Reto Wissmann: Biel taugt als Musterbeispiel für die Schweiz. In: Der Bund, 18 août 2010

Christina Späti: Sprache als Politikum. Ein Vergleich der Schweiz und Kanadas seit den 1960er-Jahren. Augsburg, 2015

Martin Schuler et al. : Quelles perspectives pour Bienne et son bilinguisme? Examen des éventuelles conséquences d'un départ du Jura bernois du Canton de Berne. Rapport final. Lausanne, 2011

Forum du bilinguisme, Bienne / Forum für Zweisprachigkeit, Biel

Contact

Forum du bilinguisme, Bienne / Forum für Zweisprachigkeit, Biel
forum@bilinguisme.ch / forum@zweisprachigkeit.ch